



Conseil Communautaire
15 novembre 2018
Tavaux – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 53
Nombre de procurations : 14
Nombre de votants : 67
Date de la convocation : 07 novembre 2018
Date de publication : 23 novembre 2018

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : J.L Bouchard, D. Bernardin, J.M Mignot, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, P. Verne, R. Foret, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, J. Gruet, P. Jaboviste, N. Jeannet, S. Kayi, I. Mangin, S. Marchand, J.M Sermier, J. Zasempa, S. Calinon, J.L Croiserat, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, F. David, J. Regard, C. Francois, M. Boué, J.M Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet.

Délégués absents ayant donné procuration :
P. Blanchet à J. Thurel, A. Albertini à M. Giniès, M. Berthaud à J.P Fichère, J.P Cuinet à J. Gruet, C. Demortier à C. Bourgeois-République, D. Germond à J.M Sermier, I. Girod à P. Jaboviste, P. Jobez à N. Jeannet, J.P Lefèvre à J.B Gagnoux, C. Nonnotte-Bouton à I. Mangin, P. Roche à S. Marchand, J.C Wambst à T. Druet, F. Macard à J.L Croiserat, L. Bernier à G. Fumey.

Délégués absents non suppléés et non représentés :
D. Michaud, J.C Lab, A. Hamdaoui, S. Hédin, J. Péchinot, E. Schlegel, I. Voutquenne, J. Lombard, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot, E. Saget, G. Fernoux-Coutenet, V. Chevriaut, G. Coutrot, R. Curly, J. Lagnien.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 131/18

Objet

Augmentation de la participation au capital de SEDIA

Secrétaire de séance

Pierre PONARD

Rapporteur :

Claire BOURGEOIS-REPUBLICQUE

Afin de pouvoir mettre en œuvre son plan stratégique 2018-2021 validé en Conseil d'Administration du 25 septembre 2018, la Société d'Economie Mixte SEDIA a décidé de procéder à l'augmentation de son capital social.

Cette augmentation de capital consiste en l'émission de 51 921 actions de 112 € chacune, soit un montant total de 5 815 152 €.

La période de souscription sera ouverte du 28 novembre 2018 au 15 avril 2019.

La libération du capital souscrit est convenue de la manière suivante :

- Un montant de 38 € par action, à la souscription (en 2018 ou 2019),
- Un montant de 37 € par action, appelé en novembre de chacune des années 2020 et 2021.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole détenant actuellement 33 actions dans le capital de SEDIA, correspondant à un montant de 3 696 € et à 0,04 % du capital total détenu par la société, il est proposé à la Communauté d'Agglomération de souscrire 1 071 actions nouvelles, pour un montant de 119 952 €, portant ainsi la participation de l'EPCI à 123 648 € (1 104 actions de 112 €), représentant 0,79 % du capital, sur la base d'un montant final de capital social de 15 671 376 €.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SEDIA du 28 novembre 2018 devra décider du lancement officiel de cette procédure d'augmentation du capital.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **VALIDE** le principe d'une augmentation de la participation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans le capital de SEDIA, dans les conditions précisées ci-dessus,
- **AUTORISE** le représentant de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole actionnaire de SEDIA à voter en conséquence lors de la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire de SEDIA du 28 novembre 2018.

Fait à Tavaux,
Le 15 novembre 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Trésorerie Principale
- SEDIA


